



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E42822

VALABLE JUSQU'AU 11/11/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1956

Forme juridique : SAS

Capital : 118 910

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 562027474

Siret : 562 027 474 00039

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2123750

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148370965

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148370965

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : LAURENT

4 RUE DU STADE
94260 FRESNES

Téléphone : 01 56 70 04 24

Portable : 06 08 80 97 28

Site Internet : www.groupebml.fr

E-mail : facturation@groupebml.fr

Responsabilité légale :

GROUPE BML EXPANSION (833 912 769) / LAURENT CEDRIC PRÉSIDENT

Fax : 01 56 70 09 65

Effectif moyen : 27

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	15/11/2022
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	15/11/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	15/11/2022
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	15/11/2022
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	13/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/11/2022
o Fenêtres de toit	15/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/11/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	15/11/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/11/2022
o Isolation des combles perdus	15/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.